

L'an Mil Sept Cent quarante sept le septieme
Septembre acte baptis de par nous soussigné pastre
Alexandre fils de Jacques voyer, et d'Elizabette fontaine
son épouse, né d'un mariage; Le parrain et la Marraine ont
été Jacques voyer, qui a déclaré ne savoir signer, et Jeanne voyer,
qui a signé avec nous JEANNE VOYER.

Jeanne Lucan